

Conseil d'école du 6 mai 2020

Présents

Enseignants : Mme Tournoud, Mr Ferrouillat, Mme Lefevre-Mornetas, Mme Monnet

Parents délégués : MMES Rozand, Bec, Pastor, Boisselet-Nesteroff

Mairie: M Potié, M Charbonnel, M Sarras-Bournet, M Colomb, M Arnaud, M Brin Cosme Bruny

Excusés : M Sapet-Butel

Les enseignants et la mairie se sont rencontrés le jeudi 30 avril et ont décidé d'une réouverture de l'école avec 2h de classe par jour de 9h à 11h et une garderie pour les parents ayant-droits qui en ont besoin de 7h30/18h.

Un sondage a été proposé aux familles pour connaître leur intention de scolariser leurs enfants.

Résultats du sondage

GS	CP	Ce1	CE2	CM1	CM2
9/13	5/8	4/6	8/9	5/6	6/9

22 élèves auront besoin de la garderie.

Proposition d'organisation :

Le temps scolaire :

Nous proposons 2h afin que les enfants n'aient pas de récréation et qu'on puisse au mieux assurer la sécurité sanitaire.

Nous proposons 2 h de classe aux CP tous les jours (sauf jeudi). Ils auront cours dans la classe de Mme Monnet.

Les GS et CE1 auront cours en alternance avec Mme Tournoud dans la salle informatique.

Les CE2 et CM auront cours en alternance dans leur classe avec Mme Lefevre et Mr Ferrouillat.

Le périscolaire :

Les enfants pris en charge en périscolaire bénéficieront des locaux habituellement occupés par la maternelle.

Il n'y aura pas de cantine et les enfants qui resteront à midi devront avoir un pique-nique, des couverts ainsi que des gourdes fournis par les familles (sans assistance d'un adulte).

La circulation dans les locaux :

Un circuit sera mis en place avec 3 entrées :

- une entrée par le portail côté "récréation" (classe de Cycle 2) avec passage aux toilettes garçons.
- une entrée par la porte de l'élémentaire (classe de Cycle 3) avec passage aux toilettes filles.
- une entrée côté maternelle (garderie) avec passage aux toilettes maternelles

Le but étant de limiter les échanges interclasses.

Un fléchage au sol indiquera le circuit de chacun. Les enfants, s'ils le veulent, pourront porter un masque. Les enseignants se posteront à des endroits stratégiques à l'ouverture : toilettes, couloir selon un planning arrêté en conseil des maitres.

Il doit aussi avoir le moins d'échange possible de matériel entre l'école et la maison. Les trousseaux resteront en classe et seuls les cahiers et les manuels scolaires indispensables feront la navette.

Questions diverses :

La question des jeux pour la garderie est abordée : est-il possible d'amener des jeux de la maison ? Auront-ils une caisse par jour et par enfant avec des jeux à l'intérieur ? Auront-ils droit au sable, aux vélos ?

Il reste de nombreuses questions en suspens pour la garderie mais une des solutions sera que chaque enfant dispose d'une caisse avec des activités qu'il garde à la journée.

Une question sur le suivi des enfants qui sont à la garderie et qui ne pourront pas bénéficier de la classe à distance est posée. Pour l'instant, l'équipe enseignante et la mairie ne s'est pas positionnée. (Équiper les enfants d'ordinateur par exemple)

3 MS seront accueillis à la garderie car les parents font partie du personnel soignant. Se pose donc la question de la garde de la sieste.

Les parents demandent quand est-ce qu'ils pourront avoir des justificatifs pour leurs employeurs.

- Certains parents souhaitent des attestations pour justifier que leurs enfants ne seront pas pris en charge à la journée (ouverture de l'école de 9h à 11h et 1 jour sur 2), ou pas pris en charge du tout (PS, MS).

-> fait-on une demande auprès de l'inspection?

- Qui bénéficie de la garderie ? Seulement les soignants ou les autres parents aussi? La mairie demandera un justificatif de l'employeur pour accepter un enfant en garderie.

- Le prix de la garderie est abordée? La mairie facturera de la même façon que d'habitude, matin et après-midi à partir de 16h.

- On pose la question de la réouverture de la cantine. Pour le moment, il n'y a pas de date.

- Les enseignants et la mairie essaieront de joindre les familles qui prévoient de mettre les enfants sur de grandes amplitudes horaires car les conditions d'accueil en garderie seront difficiles pour les enfants. Est-il possible pour ces familles de trouver une alternative ?

- Une famille demande s'il est possible de signer une décharge pour que les fratries puissent jouer ensemble (plus de gestes barrières obligatoires et partage des jeux). → NON

-garderie: il semble nécessaire d'avoir 2 personnes pour garder les enfants sur ces temps. Il faudra affiner le sondage pour connaître le temps effectif des enfants car le sondage manquait de précision (temps du matin, du midi, de l'après-midi et du soir)

Vote pour la modification du règlement intérieur : Pour la période du 12/05 au 30/05, l'école ouvrira de 8h45 à 11h avec un accueil en alternance et en demi-groupes des élèves.

Les parents s'engagent à prendre la température de leurs enfants tous les matins et de respecter les gestes barrières.

On demande aux parents de confirmer par retour de mail, l'acceptation de l'avenant au règlement intérieur et du protocole sanitaire.

Avenant au règlement intérieur

Pour la période du 12/05 au 30/05 :

Les horaires de l'école : 8h45/11h

avec un accueil en alternance et en demi-groupes des élèves selon un planning donné aux familles.

Les parents s'engagent :

à prendre la température de leurs enfants tous les matins et à surveiller l'apparition de symptôme chez leur enfant

de respecter les gestes barrières aux abords de l'école

de ne pas pénétrer dans l'école.

Retour par mail :

Nous soussignons/je soussigne(é)parent
de l'élève.....

reconnait avoir pris connaissance de l'avenant au règlement
intérieur et s'engage à respecter le protocole sanitaire.

Fait à izeron.....le